

heureux encore seront ceux qui mourront dans le Seigneur et qui, l'ayant vu face à face, n'en seront plus séparés d'un seul instant, tant ils seront prêts à le posséder pour toujours !



MAIS rappelons ici que l'indulgence plénière suppose des conditions qu'on ne saurait trop soigner, et qui sont :

I. L'intention raisonnablement arrêtée de gagner l'indulgence dont il s'agit ;

II. Le renoncement sincère à toute affection pour le péché véniel ; puis les trois suivantes, *exigées spécialement* par le Souverain Pontife pour gagner la nouvelle indulgence de la bonne mort, et qui s'ajoutent aux deux précédentes ;

III. 1^o La Confession ;

IV. 2^o La Communion ;

V. 3^o La récitation de la prière ci-après donnée « *Seigneur, mon Dieu* ».